

**B , S , S .**

VOLKSWIRTSCHAFTLICHE BERATUNG

---

# **Tests génétiques non médicaux : analyse du marché et estimation de son développe- ment**

**Une étude sous-tendant l'analyse d'impact de la loi fédérale  
révisée sur l'analyse génétique humaine (LAGH) – synthèse**

Bâle, le 18 août 2015

Test génétiques non médicaux : analyse du marché et estimation de son développement

Une étude sous-tendant l'analyse d'impact de la loi fédérale révisée sur l'analyse génétique humaine (LAGH) – synthèse

à l'intention de l'Office fédéral de la santé publique

Mandante : Andrea Raps

Mandataire pour la direction du projet : Miriam Frey

Réalisation du projet : Fabienne Schneider, Miriam Frey

B,S,S. Volkswirtschaftliche Beratung AG, Steinenberg 5, CH-4051 Bâle

Tél : 061-262 05 55, Fax: 061-262 05 57, E-Mail: [miriam.frey@bss-basel.ch](mailto:miriam.frey@bss-basel.ch)

## Synthèse

### *Contexte et objectif*

La loi fédérale sur l'analyse génétique humaine (LAGH) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2007. En raison de nouvelles avancées techniques, elle est actuellement en révision. Une des nouveautés principales concerne le champ d'application de la loi, qui devrait être étendu aux analyses génétiques effectuées hors du domaine médical. Dans ce contexte, la présente étude procède à une analyse du marché des tests génétiques non médicaux en Suisse et évalue son développement.

### *Objet de l'analyse et méthodologie*

Cette étude analyse les tests génétiques non médicaux (« analyses lifestyle »). Il n'est pas tenu compte du domaine médical. Les profils d'ADN visant à déterminer la filiation ou l'identité d'une personne (p. ex., tests de paternité) ne font pas non plus partie de l'étude. En effet, la révision de la LAGH ne modifie que légèrement la réglementation concernant ces deux domaines. Au niveau méthodologique, l'étude se fonde sur des recherches effectuées sur Internet ainsi que des discussions avec 24 entreprises et quatre associations.

### *La structure actuelle du marché*

En Suisse, les analyses génétiques non médicales sont proposées principalement dans les domaines qui touchent au fitness et à l'alimentation ainsi qu'à la généalogie. Les analyses de compatibilité de couple ainsi que divers tests d'ordre esthétique ou concernant les traits de personnalité et de caractère y recourent également, mais dans une moindre mesure.

Actuellement, 14 entreprises œuvrent en tant que « fournisseurs de tests » sur le marché suisse. On entend par là des établissements qui analysent les résultats des tests et qui, parallèlement, en développent en partie eux-mêmes. Parmi les 14 fournisseurs de tests, trois firmes disposent d'une large présence sur le marché :

- ProGenom Schweiz : tests dans les domaines de l'alimentation et du fitness ;
- Soledor (CoGAP) : tests dans les domaines de l'alimentation et du fitness ;
- iGENEA : tests dans le domaine de la généalogie.

Les trois fournisseurs de tests ont recours à différents canaux de distribution. Alors que la firme iGENEA diffuse les tests directement via Internet, ProGenom Schweiz et Soledor (CoGAP) vendent leurs produits en faisant appel à divers distributeurs, à savoir les drogueries, les centres de fitness, les bureaux de conseils nutritionnels, les établissements de physiothérapie, les pharmacies, les centres de wellness ou encore

les cabinets médicaux. La différence majeure entre les deux façons de procéder concerne les conseils ; ces derniers font partie de l'offre chez les distributeurs des tests de ProGenom et de Soledor (CoGAP), tandis qu'ils ne sont dispensés que sur demande en cas de distribution via Internet. En tout, environ 400 entreprises suisses (surtout des distributeurs) sont actuellement actives sur le marché des analyses génétiques non médicales.<sup>1</sup>

Le prix d'un test génétique dans le domaine non médical oscille entre 700 et 1200 francs pour le fitness et l'alimentation, et entre 240 et 1400 francs pour la généalogie. La firme iGENEA vend annuellement environ 3500 tests. Les chiffres de vente des distributeurs de tests pour Soledor (CoGAP) et ProGenom sont très variables : entre moins d'un test à 120 tests vendus par an pour ceux qui ont été interrogés dans le cadre de la présente étude. La valeur moyenne (médiane) se situe autour de dix tests, ce qui correspond, en extrapolant, à environ 4000 tests par année pour l'ensemble des distributeurs. Le chiffre d'affaires annuel atteint actuellement, pour les deux branches, environ cinq millions de francs (estimation approximative).

Le tableau ci-dessous offre un aperçu du marché suisse actuel pour les deux grandes branches que sont le fitness et l'alimentation ainsi que la généalogie :

	<b>Fitness / alimentation</b>	<b>Généalogie</b>
Fournisseurs de tests	2 fournisseurs majeurs en Suisse : ProGenom, Soledor (CoGAP)	1 fournisseur majeur en Suisse : iGENEA
Distributeur	env. 400 distributeurs <ul style="list-style-type: none"> <li>• pharmacies et drogueries</li> <li>• centres de fitness</li> <li>• bureaux de conseils nutritionnels</li> <li>• établissements de physiothérapie</li> <li>• centres de wellness et de beauté</li> <li>• médecins</li> </ul>	1 distributeur : iGENEA (à la fois aussi fournisseur de tests)
Diffusion	par le biais de distributeurs (cf. ci-dessus)	directement via Internet
Conseils	comme condition	sur demande
Prix	700 - 1200 francs / test	240 - 1400 francs / test
Demande	10 tests en moyenne / distributeur et an, env. 400 distributeurs → env. 4000 tests / an	3500 tests / an

<sup>1</sup> Hormis les entreprises ayant leur siège en Suisse, des sociétés étrangères offrent également leurs services aux clients suisses, par le biais de la vente en ligne.

Chiffre d'affaire	estimation approximative : 5 millions de francs par an
-------------------	--

### *La structure du marché à l'avenir*

Les ventes de tests par les principaux fournisseurs suisses (ProGenom, Soledor (CoGAP) et iGENEA) sont en nette augmentation depuis leurs premières commercialisations, principalement en raison d'une couverture croissante du marché. Le développement ne semble pas avoir encore atteint ses limites, comme l'indique l'exemple de Soledor (CoGAP) : ce fournisseur de tests couvre actuellement surtout la Suisse alémanique, mais il entrevoit un bon potentiel en Suisse romande.

Le marché potentiel, selon les estimations des fournisseurs et associations interrogés dans les branches du fitness et de l'alimentation ainsi que de la généalogie, n'est pour l'instant exploité que pour une petite part. Sur les 20 personnes ayant procédé à une estimation à ce sujet, 19 ont considéré qu'il l'était à moins de 50 %, et 13 même à moins de 20 %.

On s'attend à une meilleure exploitation du marché potentiel à l'avenir, ce qui s'explique aussi bien par la demande que par l'offre.

Facteurs liés à la demande :

- on observe une augmentation des informations fournies aux clients et de la notoriété des tests ;
- l'importance accordée à la protection de la santé croît ;
- il est toujours plus reconnu que les tests génétiques sont valables à vie ;
- le succès et la notoriété des analyses médicales se répercutent sur les analyses non médicales ;

Facteurs liés à l'offre :

- certains fournisseurs de tests prévoient d'amplifier leur marketing, ce qui influera sur la demande ;
- de nouveaux tests sont en cours d'élaboration, qui vont probablement augmenter la demande ;
- il est possible que des nouveaux fournisseurs investissent le marché, ce qui fera le cas échéant augmenter la concurrence et baisser les prix (et donc croître à son tour la demande) ;

### *Influence de la LAGH*

La LAGH révisée vise à réglementer les analyses génétiques également hors du domaine médical. Son avant-projet opère une distinction entre les analyses relatives à

des caractéristiques particulièrement sensibles et les autres analyses génétiques. Les principaux tests proposés actuellement en Suisse dans les branches du fitness et de l'alimentation ainsi que de la généalogie comptent parmi les analyses relatives à des caractéristiques particulièrement sensibles. Il reste à déterminer si la révision de la loi aura pour effet de modifier le marché concernant les analyses non médicales en Suisse et, si oui, de quelle manière.

La majorité des personnes interrogées sont en principe favorables à une réglementation juridique des tests génétiques non médicaux, dans la mesure où elle promeut notamment la sécurité juridique et la transparence. Elles considèrent cependant que le type de mise en œuvre de la LAGH révisée pourrait avoir un impact négatif sur l'activité commerciale. Crucialement, si à l'avenir seuls les médecins et les pharmaciens seront autorisés à procéder à des analyses relatives à des caractéristiques particulièrement sensibles,<sup>2</sup> la plupart des distributeurs interrogés (surtout les droguistes, les coaches en nutrition et les moniteurs de fitness) ne pourront plus vendre les tests qu'ils ont proposés jusqu'à présent.

---

<sup>2</sup> Remarque : l'avant-projet de la LAGH révisée ne mentionne, parmi les personnes autorisées à procéder à des analyses génétiques relatives à des caractéristiques particulièrement sensibles, que les groupes professionnels des médecins et des pharmaciens. Le Conseil fédéral a cependant la possibilité, après consultation de la Commission d'experts, d'« autoriser d'autres spécialistes à prescrire une analyse génétique concernant des caractéristiques particulièrement sensibles » (cf. art. 32, al. 4, avant-projet révision LAGH).